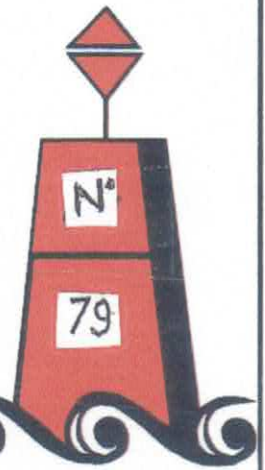


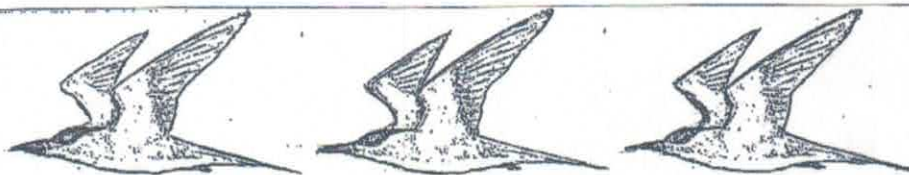


# AR SKREO

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE



OCTOBRE 2004



# SKREO N0 79

octobre 2004

## SOMMAIRE

- Le mot du président
- Le statut d'insulaire
- Etat civil
- Assemblée générale
- Bilan financier
- Informations municipales
- Les activités de l'été
- Le devoir de mémoire ( suite )
- Le pêle-mêle du Skréo
- Les temps changent
- La Fée de l'Aulne
- Un poème de Jeannette Le Guen

## IMPORTANT

*Quelques adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation , qui est , nous vous le rappelons , de 12 euros . Nous leur demandons de faire le nécessaire afin qu'ils puissent recevoir le prochain SKREO .*

## LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous et bonne rentrée .

Les meilleures choses ont une fin et les vacances ne sont déjà plus qu'un lointain souvenir . Vacances qui n'ont pas bénéficié du temps de l'an dernier ; les mois d'été ont été maussades , c'est le moins que l'on puisse dire .

Il n'empêche qu'il reste quand même de très bons souvenirs des retrouvailles et des animations partagées : tournoi de foot-ball , bal du 14 juillet , danses bretonnes du PNRA , journées de l'environnement avec les scouts de Sucy en Brie , jeux divers pour les enfants ...Autant d'occasions de se rencontrer , de se connaître . Connaissances et échanges permettent de mieux se comprendre par la suite , même pour ceux qui ne se voient qu'une fois dans l'année . Il s'ensuit compréhension et tolérance .

A tout tableau idyllique, il y a souvent un revers , car il y a aussi de vieux démons que l'on croyait enterrés qui ressurgissent tels les nuages à l'horizon . Je veux parler du statut d'insulaire .

Aujourd'hui , le Conseil Général semble remettre en cause la qualité d'insulaire , et donc modifier les conditions d'attribution des cartes de transport , ce qui veut dire " *mettre en place de nouveaux statuts* " .

Nous ne connaissons pas encore les critères exacts , mais l'intention est de faire des différences entre les catégories de personnes . Le motif ? Il y aurait , semble-t-il , des tricheries ...

N'oublions pas que l'Amicale Molénaise est née en 1978 , à partir d'un mouvement spontané , lorsque le Conseil Général du Finistère a décidé que seuls les votants seraient déclarés insulaires .

Il a fallu six années de luttes et de bagarres à tous les niveaux pour faire admettre le statut actuel qui tient compte du droit de la terre ( *tous les propriétaires* ) , et du droit du sang ( *enfants d'origine insulaire* ) .

Vous trouverez plus loin les critères d'attribution des cartes . Il suffit de les suivre et n'y aura pas de tricherie . Tous les cas sont prévus .

Nous avons noté avec satisfaction que le Conseil Municipal du 21-09-2004 s'est prononcé à l'unanimité pour les critères actuels d'attribution .

Par contre , nous sommes tout à fait d'accord que la gestion de toutes ces cartes engendre un travail certain pour la compagnie maritime . Néanmoins , s'il s'avère qu'il y a des passe-droits ou de la dérive , il appartient à la compagnie maritime de faire le ménage dans ses



listings . Il faut quand même noter que la clientèle assidue , durant toute l'année , est composée essentiellement de résidents principaux et secondaires . ( chiffres à l'appui ! )

Il s'agit d'un problème très grave . Il faut tuer dans l'oeuf toute velléité sinon nous sommes repartis dans la même bagarre qu'en 78-83 , et , tout le monde sait qu'il est très dur de faire marche arrière quand un texte a été voté .

Le Conseil Général du Finistère qui , cette année , a mis en place des liaisons routières , au tarif unique de deux euros , quelle que soit la destination finale , serait mal venu de modifier et de durcir sa position vis à vis des habitants des îles , alors que l'on claironne partout que l'on veut maintenir et , si possible , développer la vie sur les îles .

Donc , affaire à suivre avec la plus grande attention . Si l'occasion se présente , n'hésitez pas à interpeller les élus du département .

Cette année , nous avons le projet de faire raviver la fresque du Roussin . Malheureusement ce projet n'a pas abouti car nous n'avons pas pu joindre nos deux artistes de 1998 .

Un autre sujet qui mérite attention . Parmi les canots fleuris qui agrémentent le paysage de l'île , il y en a deux qui sont complètement démolis au Guéléroch et à la centrale EDF . Dès le printemps , nous verrons avec la municipalité ce qui peut être fait . Quelques anciens nous ont aussi fait part d'un manque de bancs publics , en particulier , du côté de la tourelle , et de Notre Dame du Bon Retour .

Vous trouverez plus loin le compte rendu de l'assemblée générale de l'Amicale . Un petit changement dans le conseil d'administration : deux personnes n'ont pas manifesté leur intention de poursuivre leur mandat . Il s'agit de Yvette Masson et de Patrick Créach . Je tiens ici à les remercier pour les nombreuses années de bénévolat , pour le temps consacré à l'Amicale , pour leur présence à chaque fois que nécessaire et pour la bonne image qu'ils ont su donner de Molène . Nul doute que l'on pourra encore compter sur eux .... Merci .

Je ne peux terminer ce mot du président sans parler du futur Parc marin . ??? Hé bien , il avance à petits pas , nous dit-on . Il est sûr que les technocrates en charge du dossier ont la mission de réussir . Mais pour le moment , à notre connaissance , il n'y a aucun nouveau texte . Comme la précédente mouture était irrecevable , il va falloir attendre . Pour l'instant , notre gouvernement a d'autres chats à fouetter et un budget à tenir . Alors , encore une fois , " Wait and see " .

René Masson

# DÉFINITION D'INSULAIRE

## DIFFÉRENTES CATÉGORIES

- 1) Sont insulaires, les personnes ayant leur résidence principale dans l'île ainsi que celles d'origine insulaire et payant la taxe d'habitation à Ouessant, et leurs enfants fiscalement à charge.
- 2) Sont assimilés aux insulaires :
  - 2.1 Les propriétaires d'une maison du fait d'une succession familiale, leurs conjoints et leurs enfants fiscalement à charge.
  - 2.2 Toutes autres personnes payant la taxe d'habitation à OUESSANT, leurs conjoints et leurs enfants fiscalement à charge.
  - 2.3 Les propriétaires et locataires à l'année de maisons à MOLÈNE et à SEIN, sur présentation d'une attestation de loyer ou de charges communales, et leurs conjoints et enfants fiscalement à charge.
  - 2.4 Les fonctionnaires en poste à plein temps, dont la résidence administrative est l'île, pour la durée de leur affectation, ainsi que leurs conjoints et enfants fiscalement à charge.
  - 2.5 Les salariés et employés des entreprises, domiciliées sur les îles au titre du Registre du Commerce ou des Métiers, et pour OUESSANT y payant effectivement la taxe professionnelle, et ceux des Associations, domiciliées sur les îles, pour la durée du contrat de travail sur présentation de celui-ci ou d'une lettre d'embauche.
- 3) Sont demi-insulaires, les ascendants et descendants d'insulaires ou d'assimilés-insulaires, sauf ceux cités en 2.4 et 2.5, et leurs conjoints, ou concubins sur présentation d'un certificat de concubinage notoire.
- 4) Les demi-insulaires ayant effectué 24 passages dans l'année seront assimilés aux insulaires pour le reste de l'année sur présentation d'une carte insulaire de fidélité.
- 5) Aux vacances scolaires de la Toussaint, Noël, Pâques et aux "Grandes vacances", les demi-insulaires bénéficieront du tarif d'insulaire pour un maximum de 4 aller-retour dans l'année civile.
- 6) Bénéficieront du tarif demi-insulaires, les colatéraux directs d'insulaires ou d'assimilés-insulaires cités au 2.1, leurs conjoints et enfants fiscalement à charge.
- 7) En cas d'usage frauduleux de la carte, celle-ci sera enlevée pour 6 mois à la première fraude constatée, puis définitivement à la seconde.
- 8) Les pièces justificatives produites pour l'obtention des cartes d'insulaire ou de demi-insulaire ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.
- 9) Une commission sera chargée d'examiner les recours et tranchera en dernier ressort.



## ETAT CIVIL

de Juin 2004 à octobre 2004

### Naissances au foyer de :

Rosemay et David Squiban ( fille d'Alice et Jean Paul Monot ) ( fils de Annick et Jojo Squiban )	Camille
Cécile Muguet et Malik Elgoni ( fille de Monique Bidan et Henri Muguet )	Emilie
Catherine et Serge de Kernavois ( fille de Guy et Marithé Masson )	Corentin
Séverine Plantec et Yannick Le Bousse ( Fils de Martial et Yvonne Le Bousse )	Maël
Ghislaine et Thierry Roger ( Fils de Hervé et Francine Roger )	Antoine
Christelle Brusini et David Pacaud ( Fille de Marie Bernadette Ordonneau )	Loëva

*Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos !*

### Décès

Monsieur Jean René Le Dréan	57 ans	Molène
Madame Anna Squiban ( née Salou )	92 ans	Plouzané
Madame Le Duot (mère de Claude Le Duot)	76 ans	Brest
Monsieur Amédée Podeur	83 ans	Molène

*Toutes nos condoléances .*

Amédée , tu as été du premier carré , dans notre lutte en 1978 .  
Tu as participé à toutes nos démarches de reconnaissance de la qualité d'ilien auprès des particuliers et des élus . Tu as aussi participé à la rénovation de la croix du Karrit avec J.C Gouzien .

Avec ton franc-parler et ta force de conviction , tu as aidé tous les iliens ,  
quels qu'ils soient .

Je t'en remercie .

René Masson

## ASSEMBLEE GENERALE DU 25 -08 - 2004

Devant une assemblée très intéressée et attentive , le président établit le rapport moral et d'activité concernant la période du 07-03-2003 au 30-06-2004 .

L'association compte 293 adhérents payants , en légère augmentation par rapport à 2003 ( 280 adhérents ) . Ce qui est le plus remarquable , par contre , c'est la participation plus nombreuse et spontanée des bénévoles . Ceci est très réconfortant . Merci à tous les bénévoles et à tous les adhérents , car sans leur soutien , rien ne pourrait se faire .

Je remercie également la SNSM qui nous a prêté son matériel , le comité des fêtes qui a participé à la venue du groupe folklorique de Sizun , la municipalité de Molène qui a participé financièrement au repas des anciens , le PNRA pour son aide à notre action Environnement .

Notre activité est la même tous les ans , conforme à nos statuts , c'est à dire animation de l'île , amélioration des conditions de vie , environnement ....

Le gros point de l'été 2003 a été bien sûr le Tour du Finistère à la voile avec une étape à Molène . Chargée de la logistique terrestre et de la gestion de l'événement , l'amicale molénaise a mobilisé 31 bénévoles pour cette journée qui , le beau temps aidant , a été une réussite pour l'île .

Autre événement qui continue à prendre de l'ampleur , c'est la marche Triélen - Molène . Nous recevons de plus en plus de demandes d'inscription . Hélas , cette année , les faibles coefficients de marée ne nous ont pas permis d'assurer cette manifestation . Alors à 2005 ....Le coefficient sera de 109 ...

Entre le 14 juillet et la fin août , l'amicale a mis en place plus de 10 animations : bal , foot , loto (2) , pétanque , galoche , tir à l'arc , jeux sur le port ... soit environ 2 par semaine .

Côté environnement , nous avons continué la restauration des murets à Porz ar Bloch sur deux journées . Cette année , le 17 juillet , nous avons reçu le renfort d'une équipe de scouts de Sucy en Brie encadrés par Mathilde et Didier Taormina . Qu'ils en soient remerciés d'avoir choisi le chantier de Molène et d'avoir si bien travaillé . Malheureusement , la participation purement molénaise a brillé par son absence .

Lors de cette assemblée générale , il a été proposé de mettre en place un concours de pronostics pour le tournoi de foot ball 2005 . Affaire à suivre .

### **Renouvellement du bureau :**

Nous avons noté deux défections et pas de nouvelles candidatures . Voici la nouvelle composition du Conseil d'Administration .

Président	René Masson
Vice-Président	Roger Simon
Secrétaire	Raymond Guillou
Trésorier	Andrée Corbel





**BILAN FINANCIER** du 01-07-2003 au 30-06-2004

RECETTES		DEPENSES	
Intérêts 2003	93,57	Achats fournisseurs	8831,27
Cotisations	3420,00	Transport	77,80
Pétanque , galoche , arc	175,00	Fleurs et annonces décès	1170,08
Tour du Finistère à la voile	8333,70	Assurance R-C , SACEM	703,26
Tournoi de foot + engagements	2395,00	+ frais de gestion C-A	
Loto ( 2 )	1346,50	Tirage Skréo + timbres	1182,39
Bal du 14 juillet	1169,50	Tour du Finistère à la voile	8833,70
Vente fleurs	1660,95	Achat de fleurs	1766,28
Jeux sur le port	1441,00	Repas du Portzic	2014,00
Fest Noz + Milizac	386,00	Repas amicalistes	1320,00
Marche Triélen-Molène	1679,00	Repas des anciens	1370,00
Repas du Portzic	2014,00	Foot et divers sports	666,09
Repas des amicalistes	1320,00		
Repas des anciens	907,77	<u>TOTAL DEPENSES :</u>	27435,07
(dont subvention mairie 223,77)			
Tombola C.M.B	571,05		
Subvention PNRA environnement	620,00		
Vente cartes postales	88,00		
Total :	27621,01		
+ existant au 30-06-03	2956,54		
<u>TOTAL RECETTES :</u>	30577,55		

RESULTAT NET :

30577,55  
-27435,07

soit 3142,48 euro

dont banque 3107,22 euro  
espèces 35,26 euro

## **INFORMATIONS MUNICIPALES .**

### **Travaux à venir**

- Remplacement des toitures des deux sacristies
- Ragréage de la 3ème citerne de l'impluvium , de manière à la rendre parfaitement étanche
- Démarrage des travaux de l'ex centrale EDF du Karrit pour en faire deux logements ( actuellement en attente de chiffrage du devis )
- Programme EDF . Mise en souterrain des lignes sud de l'île
- Réfection des routes du programme précédent

### **Bilan de l'été**

- D'une façon générale , on a constaté une baisse des recettes au musée . Baisse importante également pour le camping et les mouillages , ce qui paraît étonnant vu le nombre de passages . Une analyse devra être faite pour rétablir la situation en 2005 .

### **Ecoles**

- Le Conseil Municipal , interpellé par les parents d'élèves sur l'avenir des écoles suite à la baisse des effectifs , a , à l'unanimité , pris position pour le maintien de l'école . Il en va de la survie de l'île .

## **LA CHASSE .**

L'ouverture a eu lieu . Ca pêtait dans tous les coins . La première journée a satisfait les chasseurs présents , malgré le temps humide .

L'après-midi , les lapins avaient compris qu'on leur en voulait . Ils se sont donc réfugié dans leurs caches . Il y a des lapins à profusion , même trop , au gré des jardiniers . Les chasseurs n'ont donc pas lieu d'être inquiets . Les captures et les invités extérieurs permettront peut-être de réguler cette population lapine en surnombre .



## TOURNOI DE FOOT 2004

Le tournoi de foot , moment fort des festivités organisées par l'Amicale Molénaise , s'est déroulé cette année , pour sa vingtième édition , le samedi 31 juillet . Il regroupait pas moins de 16 équipes , dont trois de Molène , une des Côtes d'Armor et une équipe féminine de l'ASB.

Le tournoi de foot ne consiste pas seulement en une succession de matches , à partir de 10 heures et ce jusqu'à 17 heures , aboutissant à une finale . Il représente aussi une préparation minutieuse :

- gestion des équipes ( contacts préliminaires par courrier ou par téléphone , renseignements divers , transport , accueil , hébergement éventuel....)
- intendance ( victuailles , boissons , bonbons , café , soins éventuels ...)
- préparation de la salle , du bar , du barbecue , du terrain ( peinture des poteaux , traçage du terrain et surtout rebouchage des nombreux trous creusés par nos amis les lapins ...)

Le bureau de l'Amicale tient d'ailleurs à remercier tous les jeunes de tous âges qui se sont présenté spontanément avec leurs pelles et leurs brouettes pour effectuer ce travail . Il faut se dire que c'est grâce à eux que le tournoi perdurera .

Une petite anecdote concernant cette journée de préparation du terrain : le terrain étant tracé , un groupe d'une dizaine de gamins de 9-10 ans s'entraînait devant l'un des buts . Arrive alors un autre gamin du même âge qui demande s'il peut jouer avec eux . Réponse péremptoire du "capitaine" : " D'accord , mais tu ne rentreras que quand il y aura un blessé !!!"

*Influence des matches retransmis à la télé ???*

Le tournoi s'est déroulé , comme d'habitude sous le soleil , dans une ambiance bon enfant avec même un niveau de jeu assez élevé . De beaux gestes ont été relevés , montrant que les équipes qui avaient fait le déplacement n'étaient pas venues pour faire de la figuration . Mention particulière à l'équipe féminine qui a atteint les quarts de finale , et à François Cuillandre , maire de Brest , dont les gestes techniques ont aidé l'U.S.Plougonvelin à gagner la troisième place de ce tournoi... ( un de ces gestes a d'ailleurs été renouvelé le 6 août lors du coup d'envoi du match Brest- Nancy ) .

La finale a été remportée par l'équipe Aviva de Portsall devant l'équipe 2 de Molène sur le score de 1 à 0 .

Bravo à tous les joueurs pour leur fair-play , et à l'année prochaine .

Pour terminer ; une histoire de bar qui nous a été relatée , après le tournoi , par notre ami fidèle Nono , de Lanrivoaré :

La plupart des équipes participant au tournoi de Molène délègue un des leurs comme responsable des finances (chaque équipier lui ayant versé sa quote-part) . Ce responsable financier est chargé de gérer la caisse commune , d'assurer le paiement des boissons , des sandwiches , des cafés , etc , commandés par l'un ou l'autre.

Lors d'un des premiers tournois de l'Amicale , le responsable du bar voit venir un gars qui lui commande dix bières pour lui et ses copains ; paiement immédiat . Quelque temps plus tard , disons un petit quart d'heure , voilà notre gaillard qui revient et commande la même chose ; comme la première fois , pas de problème , paiement cash .

Un peu plus tard , rebelote ... Mais cette fois , le barman , très honnête et aussi quelque peu intrigué , refuse de servir son client :

" Ah non , non , c'est toujours toi qui paie . Tes copains , c'est des cons . Tu ne vois pas qu'ils se font toujours rincer par toi ? "



“ Mais non , je peux payer . Tu vois , j’ai de l’argent “ lui répond notre gaillard en exhibant une liasse de billets .

“ Non , ce n’est pas la peine d’insister , je ne servirai la commande que si c’est l’un de tes copains qui paie . C’est non et c’est non !!!! “

Finalement l’affaire s’est arrangée quand notre barman a compris la stratégie financière de l’équipe en question ( en l’occurrence Lanrivoaré ) . Il n’y a plus eu de problème de communication entre le barman et cette équipe .

La page de garde montre des maillots de foot ball séchant au vent . Ce sont les maillots des joueurs photographiés ci-dessous . Les reconnaissez-vous , ou, vous reconnaissez-vous ?



### LES PIERRES NOIRES .

Ce nom que tout le monde connaît à Molène est aussi le nom d’un groupe de musiciens de la région parisienne , guitare et violon . Ce couple nous a fait le plaisir de donner un concert gratuit le 14 août , sur le terre plein du port , dans le barnum que nous avait aimablement prêté la SNSM .

Ces deux musiciens nous ont enchanté par leur musique aux rythmes tendres ou endiablés , par leur sourire et par cette complicité dans leurs regards .

Nous leur souhaitons Bonne Chance . Ils le méritent ...



## TOURNOI DE PETANQUE

Le tournoi de pétanque, baptisé "Trophée Pierrot Maguet", en souvenir de notre ami disparu l'année passée, a rassemblé 28 équipes réparties en doublettes.

Ce tournoi s'est déroulé le dimanche 1er août, sous un temps splendide, contrairement à ce que nous annonçait notre météo, et dans une ambiance de bonne camaraderie.

Ces 28 équipes étaient composées de Molénais, d'estivants et de beaucoup de proches de Pierrot venus du Continent.

Les parties furent âpres et parfois longues tellement les équipes étaient motivées. Ceci conduisit même le comité directeur à faire une sélection des 4 meilleures équipes sur les 8 encore en lice pour disputer les demi-finales et la finale, sinon nous y serions encore ...

### *Résultats :*

1er : Equipe Serge et Popaul

2ème : Equipe Françoise Maguet et Jean Calculot

3ème : Equipe Jean Michel et Luc

4ème : Equipe Rémi et Joël

Félicitations aux gagnants et à tous les participants.

## TOURNOI DE GALOCHE

Très beau temps ce 21 août pour le challenge Jojo Squiban. 19 personnes ont jouté pendant plus de deux heures sur le terre-plein du port. On a découvert de nouveaux champions. Gilbert Cuillandre, tenant du titre, a cédé la place à Jacques Duhoux.

### *Résultats :*

1er - Jacques Duhoux

2ème - Patrick Squiban

3èmes ex-aequo - Gilbert Cuillandre  
Raymond Guillou

5ème - Marilyne Rousseau

et un grand bravo au jeune Florian qui est loin d'avoir démerité.

Rendez-vous à l'année prochaine. Le trophée sera remis en jeu.

## JEUX SUR LE PORT

Les jeux sur le port ont eu lieu le dimanche 22 août . Le temps maussade de l'après-midi , avec vent et pluie , a perturbé cette manifestation et nous a empêché d'organiser d'autres jeux tels que le lancer de charentaise , le tir à la corde ....

Malgré tout , c'était la journée des enfants qui ont largement répondu présents et qui ont très bien animé la fête .

### *Course à pied des moins de 10 ans :*

Maxence , Hugo , Matthieu , Alexandre , Yann , Gaëtan , David ,  
Enora , Mickaël

### *Course à pied des plus de 10 ans :*

Gladys , Laëtitia , Hugo , Vincent , Gaëtan , Morgan , Clément,  
Rayan , Benoit , Luke , Florian , Antoine

### *Course aux podecs ( échasses molénaises ) :*

Florian , Hugo , Matthieu , Emilie , Rayan , Alexandre , Maxence ,  
Antoine , Clément

### *Course en sac des moins de 10 ans :*

Hugo , Maxence , Rayan , Matthieu

### *Course en sac des plus de 10 ans :*

Laëtitia , Morgane , Maëva , Gladys , Charlotte , Antoine , Benoit ,  
Clément , Florian

### *Course à la brouette des moins de 10 ans :*

Clément , Antoine , Gladys , Laëtitia , Mickaël , Valentin , Benoit ,  
Vincent , Alexandre

### *Course à la brouette des plus de 10 ans :*

Ronan , Kévin , Simon , Vianney

### *Concours de pénalties :*

1er - Steeve qui remporte la coupe  
2ème - Jonathan

### *Concours du panier garni :*

Le poids exact du panier était de 8 kg 710 . Le poids le plus proche a été trouvé par Sarah Masson : 8 kg 765 ( donc à 55 grammes près ) . Manu Personne , lui , était à 60 grammes près .

Bravo aux nombreux participants . Les jeux de loterie et des anneaux ont eu aussi leurs fidèles habitués .

Rendez-vous à l'année prochaine , sous un ciel plus clément , nous l'espérons .



## LE DEVOIR DE MEMOIRE

( Suite du Skréo précédent )

Contrairement à ce qui m'a été rapporté , le "Devoir de mémoire " du précédent Skréo n'était pas écrit pour faire l'apologie de la guerre , mais , au contraire , pour la fustiger et faire connaître à la génération actuelle le mode de vie de l'époque et aussi rendre hommage à tous ceux qui ont participé à cette guerre de 39-45 .

Nous avons d'ailleurs omis quelques compatriotes qui , eux aussi , ont participé à cette guerre et qui y ont laissé leur vie :

- François Thépaut " Vauquois "
- Georges Goachet " Milan "

Faisait aussi partie de ceux qui ont rejoint l'Angleterre , Georges Masson , par ses propres moyens , via les Etats unis .

Veillez nous excuser pour ces oublis .

## EVENEMENTS DE MER .

Cette fin de saison a été marquée par deux événements dramatiques .

Le naufrage du goémonier " Bleiz- Mor II " de Marcel Tanguy qui a embarqué de l'eau et a coulé rapidement dans le chenal par 30 mètres de fond . Renfloué le lendemain , il a à nouveau coulé face à Porspoder par 50 mètres de fond . Il a quand même été renfloué à nouveau et conduit à bon port .

Il n'y a pas eu de victime .

Par contre le deuxième naufrage a eu des conséquences plus graves .

Le "Mari- Mao " , rentrant au port du Conquet , est subitement tombé en panne de moteur et a été drossé sur les rochers de Kermorvan et a coulé . Des quatre hommes d'équipage , trois sont saufs . Le corps du quatrième n'a été retrouvé que quelques jours plus tard , à quelques dizaines de mètres de l'épave ,

Drame de la mer navrant de par la proximité de la terre , sans pouvoir intervenir .

Rendez-vous à l'année prochaine , sous un ciel plus clair , vous l'espère .

Les équipages paient tous les ans un lourd tribut à leur métier .

## LE PÊLE - MÊLE DU SKREO

-1. Nous vous informons que l'Amicale Molénaise dispose maintenant d'un FAX ( rassurez-vous , il s'agit d'un don fait par un amicaliste ! ) . Ce fax peut être activé sous les numéros suivants :

02 98 07 38 60	l'été jusqu'à fin octobre
02 98 03 48 69	l'hiver jusqu'à mars

Si vous avez des informations ou des articles qui peuvent intéresser nos adhérents , profitez du fax . Nous nous ferons un plaisir de les éditer dans un prochain Skréo .

-2 . Le Skréo en est donc maintenant à son 79ième numéro de parution , ce qui représente une foule d'informations diverses et variées . Le bureau envisage d'informatiser toutes ces archives sous une forme qui reste à définir , CD , disquettes ...

En plus de l'avantage d'avoir des archives sécurisées , on peut aussi imaginer d'en faire des copies que l'on pourrait diffuser aux adhérents qui seraient intéressés ( et qui posséderaient le lecteur adapté évidemment ) . Le prix serait le plus raisonnable possible ...

Affaire à suivre . Nous attendons vos suggestions .

-3 . Pendant l'été , nous avons eu le plaisir d'avoir plusieurs expositions à la salle communale :

- les différents tableaux retraçant l'évolution de notre vie en fonction de nos besoins et des ressources en eau à Molène . Exposition déjà faite à plusieurs reprises et très intéressante . Il y a beaucoup de choses à apprendre et à méditer . A revoir l'année prochaine , pour les retardataires .
- le Brut de Pincé . Exposition de différentes réalisations à partir de produits divers et variés engendrés ou retrouvés en mer .
- les dessins de Jean-Yves André , faits au crayon , et donnant une image tout à fait inhabituelle de nos rochers et de nos côtes .
- les tableaux de Shiva Fer , représentant des paysages bretons et des bords de mer .

-4 . Yvette Masson remercie toutes les personnes qui participent à la collecte des vêtements destinés aux plus démunis , à la collecte des bouchons en plastique qui permettront l'achat de chariots pour handicapés , et tous ceux qui par leurs achats de fleurs participent à l'insertion des jeunes handicapés .

-5 . L'A.D.A.O ( Association pour le Développement des Arts de l'Oralité ) sera présente à Molène le 30 octobre , sous l'égide de la mairie . Il s'agit d'un groupe de conteurs qui se produiront à la salle communale . Une réunion de finalisation de cette manifestation aura lieu à la Mairie le mercredi 20 octobre .



## - 6 . La canicule .

Qu'est-ce donc que la *canicule* dont on nous a tellement bassiné l'été dernier .  
Ce mot apparaissait à toutes les sauces , à la télé , dans les journaux , dans nos conversations .

Dans notre dictionnaire préféré , c'est à dire "Le Larousse " , il est dit ceci :  
" Epoque correspondant au début de l'été ; période de grande chaleur " .

En fait , il existe une étoile nommée "Sirius " qui a la particularité de se lever et de se coucher en même temps que le soleil , du 22 juillet au 23 août .  
Les Latins avaient appelé cette étoile " Canicula " , ce qui signifie " petite chienne " .

C'est quand même assez poétique ....

## -7 . Epargne .

Vous qui avez un ou plusieurs comptes bancaires , connaissez- vous  
*la règle des quinzaines ?*

Les sommes déposées sur un compte bancaire ne produisent d'intérêts que si elles sont placées par quinzaine entière . Ainsi , un dépôt effectué le 3 du mois ne commencera à rapporter qu'à compter du 16 du même mois . Inversement une somme retirée le 26 du mois n'aura produit d'intérêts que jusqu'au 15 du même mois .

En conclusion , pour optimiser vos placements , il faut effectuer vos dépôts le 14 ou le dernier jour du mois , les retraits , quant à eux , devant être faits le 1er ou le 16 de chaque mois .

## - 8 . PNRA .

L'Amicale Molénaise tient à remercier le PNRA pour sa participation financière aux deux journées de l'environnement . Cela nous encourage à continuer .

## LES TEMPS CHANGENT.

Nous avons retrouvé un extrait de livret de famille daté du 17 mai 1899 , délivré par la mairie de Plougastel - Daoulas .

Dans ce livret de famille , il était donné un grand nombre de recommandations concernant l'hygiène de la famille . De nos jours , certaines peuvent paraître désuètes , mais avec le recul , il y a quand même des points à méditer .

En voici quelques extraits , car le livret complet remplirait plusieurs pages de notre journal .

### *1- Hygiène de la femme enceinte .*

Toute femme enceinte pour la première fois doit se faire examiner , au plus tard , au courant du septième mois , par un docteur ou une sage-femme .

On peut manger de tout à son appétit , mais user modérément de vin , de café et s'abstenir de liqueurs fortes .

Pendant la grossesse , il faut éviter les travaux trop pénibles et prendre du repos le plus souvent possible .

Ne pas prendre de bain avant le quatrième mois de grossesse ; pendant les derniers mois , en prendre un par semaine .

Ne pas veiller trop tard ni se lever de grand matin ; le sommeil est indispensable à la femme enceinte .

Les envies non satisfaites de la mère n'ont absolument aucune influence sur la santé de l'enfant . Néanmoins il faut épargner à la femme enceinte les contrariétés et les émotions vives .

Si le mamelon du sein est incomplètement développé , il convient de l'étirer légèrement chaque jour , ou d'exercer une courte succion .

### *2- Hygiène de la femme en couches .*

Elle a besoin principalement de deux choses : le repos et la propreté ; on la placera donc dans la chambre la plus vaste et la plus propre .

Elle ne quittera le lit que sur l'autorisation du médecin ou de la sage-femme ; dans tous les cas , le premier lever ne doit pas avoir lieu avant le neuvième jour .

Si les seins deviennent très durs et présentent un volume considérable , il convient de les dégorger en faisant têter un enfant déjà fort .

Les mères qui nourrissent doivent manger à leur appétit . La bière légère et de bonne qualité convient beaucoup aux jeunes mères .

L'époque des relevailles doit être reculée si la saison est mauvaise . La jeune mère ne doit pas sortir brusquement de chez elle pour se rendre à l'église ; elle doit s'habituer au grand air par quelques sorties de courte durée .

Elle ne devra pas rester trop longtemps à genoux pendant son séjour à l'église .

### *3- Hygiène de la première enfance .*

Trois choses sont absolument nécessaires au nouveau-né : de la chaleur , de l'air pur et une nourriture suffisante .



Dès que l'enfant est né et pendant que la mère se repose , on le lave dans de l'eau tiède et on l'enduit d'un corps gras , huile ou jaune d'oeuf , puis on l'essuie avec des serviettes chaudes . On enveloppe le bout du cordon ombilical d'une compresse de linge fin et on le maintient sur le côté gauche du ventre à l'aide d'une bande qui fait le tour du corps sans serrer . On passe une petite chemise courte , puis une ou deux brassières en flanelle suivant la saison . On enveloppe tout le corps dans un lange de toile et ensuite dans un lange de flanelle ou de coton suivant la saison . On complète l'habillement en mettant un ou deux bonnets et en plaçant un léger fichu autour du cou , en faisant attention à ne pas trop serrer les cordons reliant les bonnets .

Il faut absolument s'interdire de donner à la tête une forme particulière en la comprimant avec la main ou au moyen d'une bande car on s'exposerait à rendre l'enfant idiot .

Si les yeux sont un peu malades , il faut consulter un médecin car l'enfant peut devenir aveugle surtout si on lui lave les yeux avec de l'urine .

L'enfant emmailloté ne doit jamais être tenu verticalement car on s'expose de cette façon à le rendre bossu .

Pendant les premiers jours , la mère donnera à téter allongée sur le coté et non assise sur le lit . La tétée ne doit pas durer plus de dix à douze minutes .

Pendant les six premiers mois , l'enfant n'a besoin que du lait de sa mère . Tout autre aliment solide ou liquide lui serait nuisible .

A partir de six mois , on peut lui donner une bouillie claire à l'eau ou au lait , préparée avec de la croûte de pain bien cuite et grillée au feu . Cette bouillie doit être passée par un tamis .

Dans aucun cas l'enfant ne doit coucher avec sa mère . Il doit être mis dans son berceau qui sera placé devant le lit de sa mère qui pourra ainsi le prendre facilement pour le faire téter .

Le berceau contiendra une pailleasse remplie de balles d'avoine ou de varech sur laquelle on étendra une couche recouverte de feutre absorbant .La tête de l'enfant emmailloté sera soutenue par un petit oreiller rempli de balles d'avoine ou de crin .

Le contenu de la pailleasse sera renouvelé au moins tous les mois .

Il faut se garder de laisser crier trop longtemps les nouveaux-nés , surtout les garçons , car cela les exposerait à avoir une hernie . Mais il ne faut jamais les bercer pour les endormir .



## LA FÉE DE L'AULNE .

La Fée de l'Aulne était un bateau symbolique de la rade de Brest . C'était le dernier caboteur à coque en bois en service en France jusqu'en l'an 2000 . Toutes les semaines , elle transportait sa cargaison de fret jusqu'aux îles de la mer d'Iroise . Nous vous proposons un petit historique de ce bateau qui a rythmé la vie des îles d'Ouessant , de Molène et de Sein .

La gabare La Fée de l'Aulne est commandée en 1957 au chantier Keraudren , situé à Camaret , par l'armement familial Le Bot . Elle est destinée au transport de sable de construction ou d'amendement . Le premier se récupère à l'ombre du phare du Minou ; le second , le maërl , c'est du côté de Béniguet ou du Conquet qu'il faut le chercher . En deux heures de travail sur le site ce sont quelques 160 tonnes de sable qui trouvent place dans la cale de *La Fée* . Ensuite direction Landerneau ou Port Launay pour la livraison . Avec sa cale remplie de sable , *La Fée* participe aux gros chantiers de la rade de Brest . Elle contribue aussi à l'édification de la centrale nucléaire de Brennilis en transportant en 22 voyages 2000 mètres cubes de sable arrachés à la mer .

En 1975 , la famille Le Bot vend sa gabare au département . Quand les Ponts et Chaussées ont besoin de sable , *La Fée* retrouve bien sûr les manoeuvres de ses débuts mais c'est déjà le transport des marchandises sur les îles qui règle son quotidien .

Son dernier changement de pavillon a lieu en 1992 quand est créée la compagnie maritime Penn-ar-Bed . Une fois encore , *La Fée* répond présente mais , dans cette flotte moderne , elle fait un peu bande à part avec ses couleurs , au détriment du bleu et blanc officiel de l'armement "*Elle a toujours été différente* " dira Jean-Marcel Tual , le capitaine de l'époque , qui , avec ses quatre complices du bord , manifeste une certaine tendresse pour ce caboteur exceptionnel de longévité .

Grâce à son fond plat - chargée à bloc elle fait quand même 3 m de tirant d'eau sur l'arrière - elle peut franchir des passes que ses collègues du service passagers évitent prudemment . Une donnée essentielle pour un caboteur qui possède la particularité de se manier comme un voilier et qui cherche toujours à ruser avec les éléments naturels . *La Fée* , vu ses caractéristiques , ne peut en effet naviguer que bout au vent , auprès ou en vent arrière . Parce qu'elle roule beaucoup , elle a mérité chez certains marins le titre de "galère" . Chez d'autres , c'est la dimension de bateau-école qui demeure . "*A une époque , tous les capitaines de l'armement y passaient . Les gars qui naviguent au large n'ont pas les mêmes sensations que nous autres . Sur La Fée , ils ont tout à réapprendre* " résumera Jean-Marcel Tual , en bon Molénais qui connaît ses cailloux sur le bout des doigts .

Le chargement de *La Fée* est un modèle du genre , un véritable spectacle en soi qui fait toujours le plaisir des badauds . Le mât de chargement fonctionne grâce à un moteur Baudouin à trois cylindres . Le treuil vous soulève trois tonnes de produits qui sont posés en cale ou sur le pont selon leur nature ou leur destination : Ouessant ou Molène . Le ventre de *La Fée* n'accueille jamais plus de cent tonnes de fret mais leur répartition réfléchie reste essentielle : "*S'il y a trop de gîte , le bateau devient dangereux et impossible à contrôler* " . Gîte du bateau et inertie du mât de chargement doivent se combiner sous l'oeil attentif du patron de *La Fée* , de telle sorte que le mât puisse se mettre en mouvement sans balayer tout ce qui se trouve sur le quai . Là encore le doigté et l'expérience sont nécessaires .



Soumise à de telles exigences, *La Fée* avoue ne pas être à cheval sur les horaires. L'accostage ne se fait que lorsque les bateaux de passagers ont quitté le quai ou ne sont pas sur le point d'arriver. La devise est claire : quand il s'agit de matériaux, l'important c'est de les livrer à leur destinataire et non pas l'heure exacte où ils seront débarqués. L'hiver, à raison d'une navette par semaine, c'est surtout la livraison du gaz et de l'essence, jamais lors du même voyage, qui conditionne ses allées et venues. L'été, le service devient plus exigeant et quasiment continu. La récupération des déchets sur les îles et l'afflux de touristes, donc de consommateurs, intègrent encore davantage la silhouette de *La Fée* dans le paysage de la mer d'Iroise.

Désormais, *La Fée de l'Aulne* a quitté le service actif depuis l'an 2000 et a été remplacée par un nouveau caboteur "Le Molénez", plus grand et beaucoup plus adapté au transport de containers et des engins de travaux publics, ce qui était jusque là impossible.

### QUELQUES TRAITS PARTICULIERS DE LA FÉE.

*La Fée* tient son nom d'une volonté de ses premiers propriétaires de s'en servir sur l'Aulne sinueuse à n'importe quel moment du jour et de la nuit, dans la brume ou en plein soleil. "Pouvoir aller où on voulait quand on voulait", était la devise des Le Bot. "Comme une fée !" Ceci étant, *La Fée* n'est guère sortie de la rade ou de sa mer d'Iroise. Une de ses dernières escapades remonte à 1993 pour ravitailler en eau et en matériaux l'archipel des Glénans.

Quant à son fond plat, il tient aux exigences du passage de l'écluse de Guilly-Glas à Port Launay. En 1958, il fallait impérativement un tirant d'eau inférieur à 3 mètres en charge pour la franchir.

*La Fée de l'Aulne* peut tout embarquer à tarifs différenciés : petite bouteille de gaz, bidon d'essence, colis de fleurs, lichen sec, bicyclette, ciment, charpente, veau, vache, cochon, couvée ... En 1997, 8000 tonnes ont ainsi transité par sa cale.

De trois hommes au début, l'équipage de *La Fée de l'Aulne* est passé à cinq personnes autant rompues aux manoeuvres qu'aux manutentions à quai. Jean-Marcel Tual aura eu l'honneur et la fierté d'en être le dernier capitaine.

Extrait du magazine de la ville de Brest "Sillage" de décembre 1998.

## QUAND JE M'ELOIGNE DE MON ILE

La Terre se meurt (bis)  
Comme un jour de printemps  
Et avec toi je me noie dans le bleu de l'océan  
Le rivage m'ennivre (bis)  
La côte pittoresque c'est tout ce qui me reste  
Les marins gagnent leur pain à la sueur de leur front  
Ils sont si bons

Oh, Oh, Oh

J'entends le cri de la mer  
J'entends le cri du goéland  
J'entends le cri de la mer  
J'entends le cri des Glénans  
J'entends le cri de Sein  
J'entends leur destin  
J'entends le cri de Molène  
J'entends le cri de leurs peines

Les larmes s'en iront  
Les larmes reviendront  
Quand je prends le bateau  
Qui vogue sur l'eau  
Les vagues m'emportent  
Au loin les récifs m'ennivrent  
La côte pittoresque  
C'est tout ce qui me reste  
Les bateaux glissent  
Sur l'eau bleue de mes souvenirs  
Cette côte aride cela me déride